

La pierre papier se porte bien



© 2022 Les Echos Publishing

L'ASPIM et l'IEIF viennent de publier leurs statistiques portant sur le marché des SCPI de rendement au 1^{er} semestre 2022. Selon ces statistiques, les SCPI ont collecté 5,2 Md€, un volume en hausse de 39 % par rapport au dernier semestre 2021 et de 44 % par rapport au 1^{er} semestre 2021.

À noter que ce sont les SCPI de bureaux qui ont porté la collecte (45 % de la collecte nette), devançant les SCPI à stratégie diversifiée (27 %), suivies des SCPI « santé et éducation » (15 %). Arrivent en queue de peloton les SCPI à prépondérance « logistique et locaux d'activité » (6 %) et les SCPI « commerces » et résidentiels (5 % et 3 %).

Précision : les SCPI permettent à des particuliers d'investir dans l'immobilier sans détenir directement un appartement, un local commercial ou une maison. L'investissement porte sur l'acquisition de parts de capital de ces sociétés qui détiennent elles-mêmes un patrimoine immobilier et redistribuent aux différents investisseurs les loyers qu'elles perçoivent.

Soulignons que la capitalisation des SCPI (hors fiscales) s'élève à 84,1 Md€ au 30 juin 2022, en hausse de 3 % sur un trimestre. Autre information, les sociétés civiles supports d'unités de compte immobilières ont enregistré pour 2,5 Md€ de

souscriptions nettes au 1^{er} semestre 2022, volume en hausse de 67 % par rapport au dernier semestre 2021 et de 37 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021. Au 30 juin 2022, l'actif net des sociétés civiles unités de compte immobilières s'établit à 21,7 Md€, en augmentation de 8 % sur un trimestre.

© 2022 Les Echos Publishing